

CONNECT' DIASPORAS

Termes de référence pour la capitalisation du programme Connect'Diasporas 2026

Date limite de la soumission des offres techniques et financières : 23 août 2026 à 23h59

Les offres techniques et financières doivent être envoyées conjointement par courriel à :

- forim@forim.net avec en copie (cc) :
 - o Marie SOSSOU, Chargée d'études : msossou@forim.net
 - o Adel ABDÉDAÏM, Coordinateur du programme Connect'Diasporas : aabdedaim@forim.net

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES.....	3
I. Contexte général du projet de capitalisation.....	3
1.1 Présentation succincte du FORIM.....	3
1.1.1 Pratiques de capitalisation de façon générale au FORIM	5
1.2.1. Le programme Connect'Diasporas.....	6
1.2.2. Enjeux de cette capitalisation pour le FORIM	6
1.2.3. Attentes des acteur-trice-s impliqué-e-s par rapport à cette capitalisation.....	7
II. Le projet de capitalisation	8
2.1 Les objectifs du projet de capitalisation	8
2.2 L'objet de la capitalisation.....	8
2.3 Les acteur-trice-s de la capitalisation	9
2.3.1. Les contributeur-trice-s à la capitalisation	9
2.3.2. Les destinataires finaux	9
2.4 Les produits de la capitalisation.....	10
2.4.1. Les produits imaginés à l'issue de la capitalisation.....	10
2.4.2. Dispositif de partage, valorisation et diffusion des produits	11
III. Cadre méthodologique de la capitalisation.....	11
3.1 Principales étapes de mise en œuvre de la capitalisation	11
3.1.1. Méthodologie envisagée	11
3.1.2. Démarche méthodologique attendue	12
3.1.3. Démarche méthodologique attendue et calendrier.....	12
3.2 Le rôle des acteur-trice-s de la capitalisation.....	13
3.2.1. Rôle et posture acteur.trice.s de la démarche	13
3.2.2. Compétences attendues du/de la consultant-e	14
3.3 Moyens financiers.....	14
3.4 Ressources documentaires disponibles.....	Erreur ! Signet non défini.

SIGLES ET ACRONYMES

Connect'Diasporas : Programme du FORIM visant à renforcer les capacités des fédérations diasporiques et à favoriser le dialogue avec les autorités de leurs pays d'origine.

Sigle	Signification
COSIM	Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
F3E	Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
FOSIM	Fédération des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
OSIM	Organisation de Solidarité Internationale issue des Migrations
PRA/OSIM	Programme d'Appui aux Projets des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

I. Contexte général du projet de capitalisation

1.1 Présentation succincte du FORIM

LE FORIM

Créé en mars 2002, avec le soutien des pouvoirs publics français, le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) est une plateforme nationale qui réunit aujourd'hui plus de 40 réseaux, fédérations et regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM), engagées dans des actions d'intégration en France (« ici ») et dans des actions de développement dans les pays d'origine (« là-bas »).

Le FORIM regroupe 2 catégories de membres directs :

- **Les FOSIM.** Ce sont des fédérations d'OSIM fédérées autour d'un pays, d'une région d'origine, ou d'un secteur d'intervention. Elles ont soit une approche « géographique » soit une approche « thématique ».
- **Les COSIM.** Impulsés par le FORIM ils sont les collectifs d'OSIM implantés à l'échelle des régions françaises. Il ne peut y avoir qu'un seul COSIM par région. Suite à la réforme des régions en France, une dynamique de restructuration des COSIM a été initiée en 2014. Depuis 2017, il existe un COSIM dans chaque région de la métropole

permettant ainsi à toutes les associations issues des migrations d'avoir un relai de proximité.

A ce jour, on référence 30 FOSIM et 8 COSIM. A travers ses membres, il regroupe environ 1 000 OSIM agissant sur le double espace (ici et là-bas).

Objectifs généraux du FORIM :

1. Assurer la représentation des FOSIM et des COSIM au niveau des instances associatives nationales et auprès des diverses institutions favorisant le dialogue avec les pouvoirs publics
2. Favoriser l'accès des OSIM aux divers dispositifs d'appui à la solidarité nationale et internationale, au niveau français, européen et international
3. Valoriser l'apport des FOSIM et des COSIM pour leur permettre de mieux accompagner les OSIM dans leurs projets d'intégration ici en France et dans leurs projets de coopération internationale et d'affirmer l'implication des personnes issues de l'immigration dans le développement des pays d'origine ainsi que leur rôle en faveur de l'intégration en France
4. Être un espace d'échanges et d'information pour les FOSIM, les COSIM et les OSIM en même temps qu'un centre de ressources fournissant à ses membres tout appui ou conseil nécessaires au renforcement de leurs capacités d'action
5. Permettre à ses membres d'acquérir les connaissances et les compétences requises en matière de coopération internationale, de développement local et de lutte contre toute forme d'exclusion, d'inégalité et de discrimination, ici et là-bas
6. Favoriser la coopération entre les Organisations de Solidarité Internationale issues de l'immigration, (OSIM), les Organisations de Solidarité Internationale (OSI), les autres acteurs de la société civile, les collectivités territoriales en France, en Europe et à l'international et les pouvoirs publics.
7. Faciliter des actions de veille, d'alerte et de suivi des politiques publiques concernant les migrations internationales et le développement.

1.1.1 Pratiques de capitalisation de façon générale au FORIM

Cette étude de capitalisation s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage organisationnel et de production de connaissances que le FORIM développe depuis plusieurs années. En 2016, avec l'appui du F3E et d'une équipe de consultance, le FORIM a mis en place un dispositif de capitalisation visant à renforcer les capacités des membres du réseau à analyser, documenter et valoriser leurs expériences. Cette démarche a permis l'émergence de plusieurs initiatives de capitalisation au sein des fédérations, collectifs et organisations membres.

À partir de 2020, le FORIM a engagé une nouvelle phase de structuration de cette fonction à travers la relance de sa Commission Capitalisation et le développement d'activités dédiées à la valorisation des apprentissages issus de ses programmes et de ceux de ses membres. Cette dynamique a contribué à renforcer progressivement une culture de la capitalisation au sein du réseau, en l'intégrant aux pratiques de suivi, d'évaluation, de renforcement des capacités et de pilotage stratégique.

Depuis lors, le FORIM accompagne régulièrement ses membres dans leurs démarches de capitalisation, notamment à travers des formations, des appuis méthodologiques individualisés, des espaces d'échanges de pratiques et des dispositifs de suivi adaptés aux besoins des fédérations et organisations conventionnées. L'objectif est de favoriser l'appropriation des démarches de capitalisation comme outils d'apprentissage, d'amélioration des pratiques et de valorisation de l'expertise des organisations issues des migrations.

Parallèlement, plusieurs travaux de capitalisation ont été conduits à l'échelle des programmes du FORIM. Dans le cadre du PRA/OSIM, des partenariats académiques, des fiches de capitalisation de projets, des séminaires de partage d'expériences ainsi qu'une étude sur les pratiques d'accompagnement des opérateurs d'appui ont permis de formaliser et de diffuser les enseignements issus des actions soutenues. D'autres démarches de capitalisation et d'études ont également été menées sur des thématiques telles que la structuration des organisations, les dynamiques diasporiques ou le volontariat international.

1.2. L'origine et le contexte du projet de capitalisation

1.2.1. Le programme Connect'Diasporas

Depuis plusieurs années, le FORIM accompagne les organisations issues des migrations dans le renforcement de leurs capacités d'action et de représentation, tant en France que dans leurs pays d'origine. Cette expérience a progressivement mis en évidence le rôle croissant que peuvent jouer les diasporas dans les dynamiques de développement, de coopération et de dialogue avec les institutions publiques de leurs pays d'origine.

C'est dans cette perspective qu'a été lancé le programme Connect'Diasporas¹, qui vise à accompagner plusieurs fédérations diasporiques dans la structuration de leurs relations avec les autorités nationales de leurs pays d'origine.

Mis en œuvre auprès de six fédérations représentant les diasporas **angolaise, capverdiennne, comorienne, congolaise (République du Congo), malgache et sénégalaise (en Catalogne)**, le programme Connect'Diasporas s'appuie sur des contextes nationaux, institutionnels et organisationnels variés. Cette diversité constitue une richesse pour la démarche de capitalisation, en permettant de croiser des expériences contrastées de structuration, de renforcement des capacités et de dialogue avec les autorités des pays d'origine.

Le programme repose sur l'hypothèse que la qualité du dialogue entre les diasporas organisées et les institutions publiques constitue un levier important pour renforcer la contribution des diasporas au développement de leurs territoires d'origine, favoriser leur reconnaissance institutionnelle et soutenir des formes de coopération plus durables.

Le programme a permis d'expérimenter différentes formes d'accompagnement, de mise en relation, de renforcement organisationnel et de dialogue institutionnel auprès de fédérations présentant des niveaux de structuration et des contextes nationaux variés.

À l'approche de la clôture du programme, le FORIM souhaite engager une démarche de capitalisation afin d'analyser les enseignements issus de cette expérience, de documenter les pratiques développées par les fédérations accompagnées et de formaliser les apprentissages susceptibles d'être réutilisés dans d'autres contextes diasporiques.

Cette démarche vise à dépasser le simple bilan d'activités pour comprendre les processus à l'œuvre, identifier les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées, et produire des connaissances transférables au bénéfice du réseau du FORIM et de l'ensemble de ses partenaires.

1.2.2. Enjeux de cette capitalisation pour le FORIM

Cette capitalisation répond à plusieurs enjeux stratégiques pour le FORIM.

Le premier enjeu consiste à mieux comprendre les conditions qui favorisent l'émergence et la consolidation d'un dialogue structuré entre les organisations diasporiques et les autorités

¹ Cf note de synthèse du programme.

publiques des pays d'origine. Alors que les attentes à l'égard des diasporas se renforcent dans de nombreux pays, peu de travaux documentent concrètement les mécanismes qui permettent de construire des relations institutionnelles durables et équilibrées.

Le second enjeu porte sur la formalisation des pratiques d'accompagnement développées par le FORIM dans le cadre du programme. À travers Connect'Diasporas, le FORIM a expérimenté un rôle d'intermédiation entre organisations diasporiques et institutions publiques, tout en accompagnant les fédérations dans leurs processus de structuration, de représentation et de dialogue. Cette expérience constitue un acquis important qu'il convient de documenter et d'analyser.

Cette capitalisation doit également permettre d'identifier les effets du renforcement des capacités sur les trajectoires des fédérations accompagnées : évolution de leur gouvernance, de leur légitimité, de leur capacité de représentation, de leur stratégie de plaidoyer ou encore de leurs relations avec les autorités publiques.

Enfin, cette démarche s'inscrit dans la volonté du FORIM de renforcer sa fonction de réseau apprenant et de centre de ressources sur les enjeux liés aux diasporas et au développement. Les enseignements issus du programme pourront nourrir les futures stratégies d'accompagnement du FORIM ainsi que les réflexions plus larges sur la participation des diasporas aux politiques publiques et aux dynamiques de coopération internationale.

1.2.3. Attentes des acteur-trice-s impliqué-e-s par rapport à cette capitalisation

Pour le FORIM

D'un point de vue stratégique, cette capitalisation doit permettre au FORIM de consolider sa compréhension des mécanismes de dialogue entre diasporas et autorités publiques, d'identifier les modalités d'accompagnement les plus pertinentes et de renforcer son positionnement comme acteur de référence sur ces questions.

Elle doit également contribuer à formaliser une méthode d'intervention susceptible d'être adaptée à d'autres contextes et à d'autres communautés diasporiques.

D'un point de vue opérationnel, le FORIM souhaite disposer de recommandations concrètes pour améliorer ses futurs dispositifs d'accompagnement, renforcer les capacités des fédérations et favoriser des dynamiques de partenariat plus durables entre les différents acteurs concernés.

Pour les fédérations accompagnées

La démarche de capitalisation doit permettre aux fédérations participantes de prendre du recul sur leur parcours, de mieux comprendre les évolutions qu'elles ont connues au cours du programme et de valoriser les acquis issus de leur participation.

Elle doit également permettre de mettre en lumière les stratégies développées pour construire leur légitimité, renforcer leur représentativité et engager un dialogue avec les autorités de leurs pays d'origine.

Pour les OSIM en général

Les enseignements issus de cette capitalisation pourront servir de source d'inspiration à d'autres organisations souhaitant développer ou renforcer leurs relations avec les institutions publiques de leurs pays d'origine.

La formalisation des expériences permettra notamment d'identifier les conditions favorables, les points de vigilance et les bonnes pratiques susceptibles d'être adaptées à différents contextes.

Pour les partenaires institutionnels

La capitalisation offrira également aux institutions publiques, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux acteurs de la coopération internationale des éléments d'analyse sur les conditions d'une collaboration constructive entre diasporas organisées et autorités publiques.

II. Le projet de capitalisation

2.1 Les objectifs du projet de capitalisation

- Comprendre comment se construisent et se consolident les relations de dialogue entre organisations diasporiques et autorités publiques des pays d'origine.
- Analyser les effets du renforcement des capacités et de l'accompagnement sur les trajectoires des fédérations participantes.
- Identifier et formaliser les enseignements, bonnes pratiques, difficultés et facteurs de réussite issus du programme Connect'Diasporas.
- Produire des ressources méthodologiques et stratégiques permettant la réutilisation et la diffusion des acquis du programme.

2.2 L'objet de la capitalisation

Cette étude de capitalisation portera sur les enseignements issus du programme Connect'Diasporas, en particulier sur les processus de structuration, de renforcement des capacités et de dialogue institutionnel développés entre les fédérations diasporiques accompagnées, les autorités publiques des pays d'origine et le FORIM.

Elle visera à analyser les trajectoires des fédérations participantes, les modalités d'accompagnement mises en œuvre, les dynamiques partenariales développées ainsi que les conditions permettant l'émergence de relations de dialogue durables entre diasporas organisées et institutions publiques.

La capitalisation s'intéressera autant aux résultats obtenus qu'aux processus ayant permis leur émergence, afin de produire des enseignements transférables et utiles à d'autres organisations diasporiques et acteurs de la coopération internationale.

2.3 Les acteur-trice-s de la capitalisation

2.3.1. Les contributeur-trice-s à la capitalisation

PREMIER CERCLE : ce sont les porteur.euse.s de l'expérience à capitaliser, les dépositaires du savoir-faire et du savoir-être

Ce premier cercle rassemble les acteurs directement impliqués dans la conception, la mise en œuvre et l'animation du programme Connect'Diasporas.

- Les fédérations diasporiques accompagnées dans le cadre du programme (Cohortes 1 et 2) ;
- Les responsables et membres des instances dirigeantes des fédérations participantes ;
- Les référent.e-s techniques et élu.e-s du FORIM impliqué.e-s dans le pilotage du programme ;
- Les salarié.e-s du FORIM ayant assuré la coordination, l'accompagnement et le suivi des fédérations ;
- Les consultant.e-s, expert.e-s et partenaires techniques mobilisés dans le cadre du programme.
- Les représentant.e-s des institutions publiques des pays d'origine impliquées dans les démarches de dialogue et leurs représentations diplomatiques.

DEUXIEME CERCLE : Partenaires de l'action, ce cercle devient bénéficiaire indirect de cette capitalisation

- Les partenaires institutionnels ou techniques ayant accompagné certaines fédérations ;
- Les organisations partenaires des fédérations dans les pays d'origine.
- Les autres fédérations et collectifs membres du FORIM ;
- Les OSIM intéressées par les démarches de dialogue institutionnel ;
- Les partenaires du FORIM engagés sur les questions de migrations et développement ;
- Les acteurs de la coopération internationale et de la solidarité internationale.

2.3.2. Les destinataires finaux

Les enseignements issus de cette capitalisation s'adressent principalement :

- Au FORIM et à ses membres ;
- Aux organisations diasporiques souhaitant développer un dialogue avec les autorités de leurs pays d'origine ;
- Aux autorités publiques et institutions partenaires des pays d'origine ;
- Aux acteurs de la coopération internationale et du développement ;
- Aux partenaires techniques et financiers ;
- Aux chercheurs et praticiens travaillant sur les questions de diasporas, de participation citoyenne et de gouvernance.

2.4 Les produits de la capitalisation

2.4.1. Les produits imaginés à l'issue de la capitalisation

Compte tenu du calendrier resserré de la mission, la démarche de capitalisation devra privilégier des livrables directement exploitables et orientés vers l'action.

Livrable 1 : Note de cadrage méthodologique

La note de cadrage précisera :

- les questions de capitalisation ;
- la méthodologie retenue ;
- les acteurs à consulter ;
- le calendrier détaillé ;
- les modalités de restitution.

Livrable 2 : Rapport de capitalisation

Le rapport analysera :

- les trajectoires des fédérations accompagnées ;
- les processus de structuration et de renforcement des capacités ;
- les modalités de dialogue développées avec les autorités ;
- les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées ;
- le rôle du FORIM comme acteur d'accompagnement et d'intermédiation ;
- les principaux enseignements et recommandations.

Livrable 3 : Guide méthodologique

Production d'un document synthétique destiné aux organisations diasporiques souhaitant développer un dialogue avec les autorités de leurs pays d'origine.

Ce guide pourra notamment présenter :

- une partie auto-positionnement pour une organisation diasporique souhaitant renforcer le dialogue avec les autorités du pays d'origine ;
- les prérequis ;
- les étapes clés ;
- les points de vigilance ;
- les facteurs de réussite ;
- des exemples issus du programme.

Livrable 4 : Fiches d'expérience

Production de fiches synthétiques présentant les principales trajectoires accompagnées dans le cadre du programme.

Les propositions d'amélioration et d'adaptation de ces livrables seront appréciées, dans le respect des attentes exprimées.

2.4.2. Dispositif de partage, valorisation et diffusion des produits

Les résultats de la capitalisation feront l'objet :

- D'une présentation au Bureau du FORIM ;
- D'un atelier de restitution réunissant les fédérations participantes et les partenaires du programme ;
- D'une diffusion auprès des membres du FORIM ;
- D'une valorisation sur les supports de communication du FORIM ;
- D'une mise à disposition des ressources produites auprès des acteurs intéressés par les dynamiques diasporiques.

III. Cadre méthodologique de la capitalisation

3.1 Principales étapes de mise en œuvre de la capitalisation

3.1.1. Méthodologie envisagée

Le FORIM souhaite que cette démarche repose sur une **capitalisation fondée sur les savoirs d'expérience**. L'objectif n'est pas de produire une expertise extérieure sur le programme Connect'Diasporas, mais de faire émerger, avec les acteurs qui l'ont vécu, les enseignements issus de leur expérience.

Le ou la consultant·e adoptera une posture de facilitateur·trice, en animant le dialogue entre les différentes parties prenantes afin de mettre en lumière les pratiques, les difficultés, les facteurs de réussite et les conditions de transférabilité des expériences. Les fédérations accompagnées, les autorités partenaires et le FORIM seront considérés comme des contributeurs à part entière de cette réflexion.

La démarche devra être participative, privilégier les méthodes qualitatives (analyse documentaire, entretiens, ateliers d'échanges). Une attention particulière sera portée à la diversité des contextes nationaux, des histoires migratoires, des niveaux de structuration des fédérations et des formes de relation entretenues avec les autorités publiques. Les enseignements produits devront ainsi tenir compte du caractère situé des expériences analysées et éviter toute généralisation excessive.

L'objectif est moins de produire des recommandations générales que de formaliser des enseignements utiles, ancrés dans les réalités vécues par les acteurs.

La méthode devra également veiller à la diversité / représentativité des contributeurs et contributrices, à faciliter la parole de chacun.e, (notamment en matière de genre et de générations) ainsi qu'à adopter une perspective de genre et d'inclusion dans l'analyse des données.

Le FORIM sera particulièrement attentif à la manière dont les candidat·e·s proposent de construire une relation de confiance avec les personnes mobilisées, de reconnaître la valeur de leurs savoirs d'expérience et d'éviter toute posture d'expertise surplombante susceptible de limiter l'expression ou l'appropriation des enseignements issus de la démarche.

3.1.2. Démarche méthodologique attendue

Les propositions méthodologiques tout comme les étapes présentées ci-dessous sont indicatives. Les consultants ont la possibilité de les retravailler et/ou d'élaborer des nouvelles propositions.

La méthodologie proposée devra permettre de croiser plusieurs niveaux d'analyse :

- l'expérience des fédérations accompagnées ;
- l'expérience du FORIM en tant qu'acteur d'accompagnement et d'intermédiation ;
- l'expérience des autorités publiques et partenaires impliqués dans les démarches de dialogue.

Le consultant ou la consultante veillera à créer des espaces d'échange permettant la confrontation des regards et la mise en discussion des enseignements émergents tout au long du processus.

La démarche devra privilégier des méthodes qualitatives et participatives telles que :

- l'analyse documentaire ;
- les entretiens semi-directifs ;
- les récits d'expérience ;
- les ateliers collectifs de réflexion ;
- les espaces de validation et de mise en débat des enseignements produits.

Une importance particulière sera accordée aux moments collectifs de réflexion permettant aux acteurs de réagir aux analyses produites, de les enrichir et de contribuer à la formulation des enseignements finaux.

L'objectif n'est pas seulement de documenter ce qui a été réalisé, mais de comprendre comment les relations de dialogue se sont construites, quelles conditions les ont rendues possibles et dans quelle mesure ces expériences peuvent inspirer d'autres dynamiques diasporiques.

3.1.3. Démarche méthodologique attendue et calendrier

Phase 1 : Cadrage et analyse documentaire (septembre 2025)

- Réunion de cadrage ;
- Revue documentaire ;

- Analyse des documents du programme ;
- Identification des acteurs clés ;
- Validation de la méthodologie.

Phase 2 : Recueil des expériences et des enseignements (septembre-octobre 2025)

- Entretiens individuels ;
- Focus groups ;
- Ateliers collectifs de capitalisation ;
- Analyse comparative des différentes trajectoires.

Phase 3 : Analyse, formalisation et validation (octobre-novembre 2025)

- Analyse des données recueillies ;
- Identification des enseignements ;
- Production des livrables ;
- Validation avec le FORIM et les fédérations participantes.

Phase 4 : Restitution et diffusion (novembre 2025)

- Présentation des résultats ;
- Finalisation des produits ;
- Diffusion des ressources.

3.2 Le rôle des acteur-trice-s de la capitalisation

3.2.1. Rôle et posture acteur.trice.s de la démarche

La démarche de capitalisation sera pilotée par un groupe de travail composé notamment :

- de représentant·e-s du fédérations membres du FORI ;
- un membre du Bureau ;
- un membre du FORIM ayant de l'expertise sur la capitalisation ;
- de l'équipe salariée en charge du programme Connect'Diasporas ;
- de toute autre personne ressource identifiée par le FORIM.

Le groupe de travail aura pour mission de :

- suivre l'avancement de la mission ;
- faciliter l'accès aux personnes ressources et à la documentation ;
- contribuer aux temps d'échange et de validation des analyses ;
- valider les livrables produits.

Les fédérations participantes, les partenaires institutionnels ainsi que l'équipe du FORIM contribueront à la démarche en partageant leurs expériences, leurs analyses et leurs retours tout au long du processus.

Les candidat·e-s sont invité·e-s à proposer dans leur offre une méthodologie détaillée précisant les étapes de la mission, les méthodes de collecte et d'analyse des informations,

les modalités d'animation des temps collectifs, les livrables proposés ainsi que la répartition prévisionnelle du temps de travail. En cas de réponse en groupement, les candidat·e·s préciseront l'organisation de l'équipe, la répartition des responsabilités ainsi que les modalités de coordination entre les intervenant·e·s.

3.2.2. Compétences attendues du/de la consultant-e

Le FORIM recherche un·e consultant·e ou une équipe présentant les compétences suivantes :

- Une expérience confirmée en conduite de démarches de capitalisation, d'apprentissage collectif ou de production de connaissances à partir des pratiques ;
- Une solide maîtrise des méthodes qualitatives et participatives (entretiens, ateliers, animation de démarches collectives, analyse d'expériences) ;
- Une expérience en accompagnement du changement, renforcement organisationnel ou développement des capacités des organisations de la société civile ;
- Une bonne connaissance des enjeux liés aux migrations, aux diasporas, à la coopération internationale ou à la solidarité internationale ;
- Une capacité à animer des espaces de dialogue entre acteurs aux profils variés et à faire émerger des analyses partagées ;
- D'excellentes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- Une aptitude à produire des livrables clairs, pédagogiques et directement mobilisables par les acteurs.

Une expérience personnelle ou professionnelle en lien avec les dynamiques diasporiques, les migrations ou les contextes d'intervention concernés constituera un atout, dans la mesure où elle favorisera une compréhension située des expériences et une relation de confiance avec les acteurs.

La capacité d'innovation est recherchée, notamment dans la proposition d'outils, les propositions méthodologiques ou le format des livrables.

3.3 Moyens financiers

Le budget alloué à cette prestation est fixé à 15 000 € TTC comprenant l'ensemble des honoraires, frais de déplacement, d'animation, de restitution et de production des livrables. (conception et mise en page).